

Titre professionnel Agent Technique Prothésiste Orthésiste

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

PLATEFORME FORMATION ET
ORIENTATION (PFO) DE
CLAIRVIVRE
Audrey DURAND
05.53.62.23.21
contact.pfo@clairvivre.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Notification CDAPH

Prérequis pédagogiques :

Maîtriser la lecture et l'écriture

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

L'ATPO construit des appareils orthopédiques destinés : • à suppléer une déficience osseuse ou musculaire, ou à redresser des malformations : une orthèse, • à remplacer un membre ou un segment de membre manquant : une prothèse. Il réalise ces appareils conformément à une prescription établie par un membre du corps médical. Pour construire son ouvrage, il s'appuie sur des relevés de mesures, des empreintes moulées et des tracés fournis par un orthoprothésiste. Il doit impérativement respecter les préconisations et les données techniques spécifiées dans une nomenclature qui précise les caractéristiques de construction de ces appareils. A partir des préconisations de l'orthoprothésiste et après l'essayage sur le patient, il effectue les modifications et procède aux opérations de finition des appareils. Dans le cadre de la maintenance, il remet en état les appareils par le changement ou la réparation des pièces usées ou détériorées.

Contenu et modalités d'organisation

Travaux pratiques • réalisation d'éléments constitutifs d'appareils d'orthèse et prothèse • coulage et retouche des plâtres • confection d'appareils d'orthèse et de prothèse en matériaux divers (thermoplastiques, thermodurcissables, cuir, acier) Enseignement théorique Technologie : • générale : outils, machines, matériaux • professionnelle : étude des appareils d'orthèse et de prothèse (classification - nomenclature de l'appareillage, vocabulaire) • étude des os, des muscles et des articulations, • étude des mouvements

Commentaires sur la durée heddomadaire La formation certifiante est précédée d'une période préparatoire obligatoire de 16 semaines (comprise dans les heures de formation). En fonction des besoins, cette période préparatoire peut-être rallongée de 16 semaines supplémentaires. Pour tous renseignements contacter le centre.

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

**NON
COMpte
FORMATION** Éligible au CPF

Validation(s) Visée(s)

Titre professionnel agent technique prothésiste orthésiste - Niveau 3 : CAP, BEP
(Niveau 3 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00343808	du 30/10/2023 au 21/02/2025	Salagnac (24)	PLATEFORME FORMATION ET ORIENTATION (PFO) DE CLAIRVIVRE		MON COMpte FORMATION	FPC
00343809	du 22/04/2024 au 25/07/2025	Salagnac (24)	PLATEFORME FORMATION ET ORIENTATION (PFO) DE CLAIRVIVRE		MON COMpte FORMATION	FPC
00580319	du 24/02/2025 au 19/06/2026	Salagnac (24)	PLATEFORME FORMATION ET ORIENTATION (PFO) DE CLAIRVIVRE		MON COMpte FORMATION	FPC

00580806

du 21/07/2025 au
04/12/2026

Salagnac (24)

**PLATEFORME
FORMATION ET
ORIENTATION (PFO)
DE CLAIRVIVRE**

**MON
COMPTE
FORMATION**

FPC

00637277

du 30/11/2026 au
31/03/2028

Salagnac (24)

**PLATEFORME
FORMATION ET
ORIENTATION (PFO)
DE CLAIRVIVRE**

**MON
COMPTE
FORMATION**

FPC